

Pages d'autrefois : ce que Jean-Louis pense du mariage

Autor(en): **Cérésole, Alfred**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1930)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie FACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LE VOTE

No z'ein faut sat.

Vouâ et dêman, on a lè vôte,
Pertot dein noutron biau canton.
On va cerî solâ et botte
Et sè betâ su son treint'ion,
On va chaidre dâi dzein d'attaque
Po noutrè Conseillé d'Etat,
Que sèyant pas vire-casaque,
Dâi crâno coo. No z'ein faut sat.

No z'ein faut ion po la Justice
Po coumandâ dein lè preson
Et tsonyi que per lé, per ice,
On fasse pas trâo de-tredon.
Faut dere âi rondâ : « A-la vioûla ! »
Ai bon fonds : « L'è prâo manèra ! »
Ai bouèlan : « Botsi cllia trioûla ! »

Ein vaitcé ion. No z'ein faut sat.

Pu faut lo prècaut dâi z'Ecoûle,
Lo premi régent dâo canton
Po fère betâ dein lè bouûle
Dâi z'ècouli tot cein qu'è bon.
L'è lo coumandant dâi cabosse ;
Dâi menistre, lo gènerat.
Faut on coo que l'ausse... dâi tsausse.

Ein vaitcé doû. No z'ein faut sat.

Faut pas ion que sâi à la bouna
Po l'Intérieu, na, ma fion !
Po pouâi manèyi lè coumoune
Et lè préfet, faut on luron.
Pu faut sè veilli ti lè mâidzo,
Framacien, tot lo cabustrat,
Que fassèyant bin lâo z'ovradzo.

Ein vaitcé trâi. No z'ein faut sat.

Po cllique de l'Agriculture,
Faut ion que cougnâisse à tsavon
Lo fremâdzo et pu lo búro,
Lè vatse « Motâile à Pindzon ! »
Ie faut founâ dein lè fabreque,
Dein lè chantié, vouaiti lè mâ¹
Et lè marchand dein lâo bonteque.

Cein fâ quatro. No z'ein faut sat.

Assebin po lo Militéro
Assurâ que no z'ein faut ion,
(Faut pas mè dere lo contréro)
Ion que sâi pas on moussèillon,
Dusse coumandâ âi gendarme,
Ai z'officié, âo caporat,
Et à ti clliao que l'ant dâi z'arme.

Vaitcé z'ein cin. No z'ein faut sat.

Po Travaux publics, lè tsserrâre,
Faut on suti âo picolon.
S'agit pas por li qu'ausse pouâre
De s'aguelbî su lè maison,
Su lè pont, lè tenotmobile ;
Lè voyer, lè faut cresenâ.
Tot cein n'è pas adî facilô...

No sein à six. No z'ein faut sat.

Po clli que lâi diant lè Finance
Faut savâi comptâ lè million,
L'è su, câ l'a la gouvernance
Dâi batse, dâi borse et bosson.*
Faut dere âi receven : « Terîde
Lè z'impouit, que cein baillâi gras !
No faut de l'erdzeint et pu rido »

No sein âo bet. Cein no fâ sat.

Lè vaitcé ti et dâi tot crâno,
Na pas dâi conseillè-çon.
Sant ein boû du, vretâbllio tsâno !
Vo pouâde votâ à de bon
Po clliao Vandois de vilhie rotse
Qu'on devèse su lè papâ.
Preparâ-vo, on out lè clliotse,
Votâ por leu. No z'ein faut sat.

Marc à Louis.

¹ Les poids. ² Porte-monnaie, bourse et boursette.

UN ARTICLE GÊNANT.

Un paysan avait un procès devant le tribunal civil. Le jour de l'audience il se rend pour causer de son affaire chez M^e Dubernard, son avocat.

— Monsieur, lui dit-il, pensez-vous que je gagnerai ?

— Hélas ; mon ami, je ne crois pas.
— Et pourquoi donc, monsieur ? reprend le rustre avec inquiétude.

— Parce qu'il y a dans le Code un article qui te condamne formellement.

— Il n'y en a qu'un.

— C'est bien assez, réplique M. Dubernard en riant, un seul suffit.

— Ah ! continue le plaideur en roulant son chapeau dans ses mains, sans cet article je gagnerais ?

— Très certainement.
Le paysan se gratte la tête.

— Et si c'était un effet de votre bonté, monsieur, pourriez-vous bien seulement me le faire voir, cet article ?

— Très volontiers, tiens le voilà.
Et l'avocat désigne du doigt l'article en question, qu'il lit tout haut.

— Comment il n'y a que ça et pour un si petit article de rien du tout, je perdrais un si bon procès ?

— Que veux-tu, j'en ai bien peur !
Et cela dit, l'avocat quitte le bon paysan pour un nouveau client qui arrive. Mais le campagnard n'avait perdu aucun mouvement de son défenseur et son œil était attaché sur le maudit article qui était toujours là en évidence, le Code étant resté ouvert à la même page.

— Eh ! quoi ? se dit-il tout bas, en foudroyant la page d'un regard d'indignation, c'est ce gueur d'article-là qui s'avise de me donner tort ? Attends !!!

Et pendant que M. Dubernard est occupé ailleurs, le campagnard s'approche en tapinois du Code et en arrache le feuillet contenant le dangereux article, puis il glisse dans sa poche la page qu'il vient de détacher.

Cela fait, il referme le livre et le replace sur la cheminée comme si de rien n'était.

Après quoi, il s'esquive sans être aperçu.

M^e Dubernard plaide le procès et, contrairement à ses prévisions, il le gagne.

L'audience terminée le paysan retourne chez son avocat. Celui-ci s'attendait à de chaleureuses félicitations. Au lieu de cela, il voit à son client un air réservé, silencieux, et dans sa physiologie quelque chose tenant de la discrétion et de la malice.

— Eh ! quoi, lui dit-il, comme te voilà drôle ! Qu'as-tu donc ? Est-ce que tu ne me remercie pas de t'avoir gagné ton procès ?

— Oh ! monsieur, réplique le plaideur d'un air capable, vous avez bien fait ce que vous avez pu, si vous voulez, mais sauf votre respect, vous ne pouviez pas perdre, je m'étais arrangé pour cela. Maintenant, ajouta-t-il, que j'ai gagné, je vous rends l'article parce qu'il faut que justice se fasse pour tout le monde !!!



Pages d'autrefois

CE QUE JEAN-LOUIS PENSE DU MARIAGE.

VOUS désirez le savoir ? soit. C'est bien facile. Je n'ai qu'à vous lire ce que, l'autre jour, il écrivit à son neveu Daniel.

A mon Daniel, à propos de ses projets de mariage.

Mon cher neveu,

Tu demandes à ton oncle quelques directions à propos du mariage. Que te dirai-je ? Sinon te rappeler tout simplement quelques vieux proverbes dont la sagesse pratique est bonne à méditer :

« Marie-toi », disait la scie ;

« Ne te marie pas », disait le moulin.

Tout bien pesé, tout bien compté, tout bien examiné et vu ta position actuelle, je te dis :

« Marie-toi ! » Oui, l'âge est là ; tu as tout ce qu'il faut. « Marie-toi », mais à bon escient, entends-tu ? et non sans avoir bien réfléchi. Car il ne faut pas s'y tromper, le mariage a son cahier des charges et si on se lance dans cette voie à la légère, ou par un coup de tête, on a toute sa vie pour gémir et regretter :

A la hâte qui se marie,

A loisir s'en repent.

Et puis, prends-y garde, le proverbe est vrai aussi :

Au mariage et à la mort

Le diable fait un grand effort.

Réfléchis bien, ouvre les yeux, regarde autour de toi, ne fais rien à l'étourdie, laisse agir les circonstances et tu verras que :

*Quand les prunes sont assez mûres,
Elles tombent sans qu'il soit nécessaire de les
trembler.*

Avant de regarder à la fortune et au dehors,

préoccupe-toi de la santé et prends ta femme dans une famille de bon sang et de bon sens, ce n'est pas si commun :

*De bon plant, plante ta vigne
De bonne mère prend la fille.*

Tâche d'en trouver une qui soit bien élevée, intelligente, douce et laborieuse. Tant mieux pour toi si elle est jolie, mais dis-toi bien cependant que :

*Beauté sans bonté
N'est que pure vanité.*

Il pourra t'arriver que ta femme ait d'excellentes qualités sans être belle ; dans ce cas, ne t'en tourmente pas trop. Si elle ne jouit pas d'une beauté d'extra ; si, pour la tournure et le profil, elle ne se trouve pas comme on dit, « dans le gros courant », la belle affaire ! Le bonheur embellira sa couronne de nombreux enfants qui lui feront le plus beau cadre du monde. Et puis, tu sais :

Pouette chatte, beaux minons.

Souviens-toi de notre voisin François qui, marié à une femme laide, chérissait son épouse et écrivit ces mots sur la muraille de sa chambre :

*Ce qui est beau ne paraît pas toujours beau,
Mais bien plutôt ce qui plaît.*

Ne sois pas comme les paysans jurassiens qui disent du mariage :

*La première année, c'est baisi-baisa ;
La seconde, berci-berça ;
Et la troisième, couci-couça !*

La beauté est éphémère ; elle peut faire éclater, dans ton ciel conjugal, quelques orages. Pense à cette épitaphe qu'un duc de Savoie fit graver sur la tombe de son amie :

*Ci-gît dans une paix profonde
Cette dame de volupté
Qui, pour plus de sûreté
Fit son paradis en ce monde.*

Et n'est-ce pas Prosper Mérimée qui a dit :

*« L'amour est comme une auberge espagnole,
on n'y trouve que ce que l'on y apporte. »*

Si tu ne tiens pas compte de mes observations, tu pourrais répéter, avec un gros soupir, ce vieux dicton que j'entendais, l'autre soir encore, à la laiterie :

*Ah ! c'est un bien bel oiseau que la pie,
Mais quand on la voit toujours, elle finit par agacer.*

Méfie-toi de ces « agasses », de ces pies de quartier ou de fontaine, pies de ville ou de village, barjaques, tapettes et batoilles, langues à venin qui sont le fléau de la maison.

La Bible l'a dit avant nous :

Là où il y a abondance de paroles, il y a abondance de chagrins.

A quoi un vieux grincheux a cru devoir ajouter dans le style de Salomon :

*Vent qui amène la gelée, bise qui dégèle
Et femme qui sait se taire,
Sont trois choses qu'on ne voit guère.*

N'est-ce pas notre cousin Vincent, le maréchal, qui écrivit un jour sur la porte de sa forge :

*Si les mauvaises langues pouvaient flamber
comme le feu, le charbon serait pour rien.*

Maintenant, mon cher Daniel, une fois ta compagne choisie et votre mariage célébré, aie soin de mettre ton bonheur à l'abri des indiscrets et des jaloux. Vis en paix avec ta femme, garde le silence plutôt que de la contredire à tous propos, car :

Qui répond, appond.

Peut-être auras-tu de la famille, mon cher neveu. Je te le souhaite, car un nid sans oisillons, c'est un crève-cœur dans la vie. Si des enfants viennent égayer ton foyer, élève-les avec douceur et fermeté. Il ne faut pas qu'ils croissent comme les broussailles de nos ravins. Si ce sont eux qui commandent à la maison, si tu leur lâches la bride sur le cou pour les laisser faire toutes leurs farces et leurs calembredaines, sans oser piper le mot, pauvre ami ! On pourra dire plus tard, comme on dit à Lavaux :

*A présent, cours après ton cochon,
La ficelle est rompue.*

Et en face des responsabilités nouvelles, redoublé d'énergie, te rappelant, au jour des noirs soucis, cette parole que ton grand-père a écrite de sa main sur la première page de notre grande Bible :

*Le bon Dieu n'envoie pas un cabri
Sans un buisson pour le nourrir.*

Sur ce, mon cher Daniel, je pose la plume, car :

Quand l'è bon, l'è prau.

Je te salue avec la plus tendre affection, en te disant : bon courage !

Ton oncle : Jean-Louis.

Au moment de clore cette lettre, il me revient à l'esprit ce proverbe aussi aigre que malicieux de messieurs les Chinois :

*Le mariage est une forteresse assiégée : ceux
qui sont dehors veulent y entrer et ceux qui sont
dedans veulent en sortir.*

Et ce mot de Balzac :

*Le mariage doit incessamment combattre un
monstre qui dévore tout : l'habitude.*

C'est en songeant à ce monstre-là, destructeur d'amour et de poésie, c'est en pensant à toutes les chances que courent ceux qui descendent dans l'arène nuptiale que la sagesse des Persans a dit à son tour :

*Si tu vas à la guerre, fais une prière ;
Si tu vas sur la mer, fais deux prières ;
Si tu songes au mariage, fais trois prières.*

Alfred Cérésolo.

GAZOUILLEMENT

*Maman a pris Baby pour se rendre à l'église,
Il ne bougera pas, non, car il l'a promis.
Mais voici qu'un objet fait naître sa surprise
Et réveille soudain ses esprits endormis.*

*Ce Monsieur, devant lui, comment est-ce possible
Il n'a point de cheveux ! Le voilà stupéfait !
D'une petite voix, à peine intelligible :*

*— Cet homme, est-ce lè Bon Dieu qui l'a fait ?
— Oui, mais ne cause pas, Baby, je t'en conjure.
Tout en suivant des yeux le crâne dégarni,
Il s'approche encor plus de sa mère et murmure :
— Pourquoi ne l'a-t-il pas fini ?*

Mme Sautter.

(Extrait du « Gazouillement des Nids »).

Un truc très simple. — Donnez-moi vingt sous ? demande à un monsieur un individu qui n'a pas l'air d'un mendiant Le passant continue son chemin.

— Alors, je sais ce qui me reste à faire ! ajoute l'individu, qui s'éloigne d'un pas décidé.

— Bien sûr, il va se tuer ! pense le passant. Il court après le pauvre diable et lui donne ce qu'il demande.

— Qu'alliez-vous faire ?

— Je me serais privé de mon apéritif !

LE THÉÂTRE DE LAUSANNE.

LA date du 10 mai 1871 ne rappelle rien que de charmants souvenirs aux Lausannois en fête ce jour-là, jour d'inauguration de leur théâtre. Jusque-là, les troupes dramatiques et lyriques en passage au chef-lieu cantonal donnaient leurs représentations en Martheray, dans l'immeuble transformé depuis en chapelle de culte évangélique libre.

Certes, la salle n'était ni très luxueuse ni très moderne, mais de bonnes soirées s'y écoulèrent alors même, un peu à la bonne franquette, en famille, comme jadis à Genève, dans ce bon vieux théâtre des Bastions où, si les ors n'étaient point éblouissants, la gaieté, tout au moins y riait de tout cœur et de tout éclat.

Donc, le théâtre de Lausanne fut construit de 1869 à 1871 et les plans en furent établis par l'architecte Verrey. Dire que lors de l'ouverture la critique n'attaqua point quelque peu le nouvel édifice, serait déguiser pas mal la vérité. D'aucuns réclamaient « plus d'homogénéité » regrettant qu'on eût ainsi fait « deux édifices différents, le premier destiné à être vu extérieurement, et le second à concentrer toutes ses beautés à l'intérieur ». D'autres eussent désiré une plus grande élévation du fronton, au-dessus des deux faces latérales, ce qui « eût donné au théâtre une ap-

arence plus monumentale » ; d'autres enfin, s'en prenant à la décoration intérieure trouvaient « le plafond d'une richesse un peu papillote ». Cette décoration due à M. Grasset et à MM. Borchgrave et Bidau paraissait à quelques-uns « trop prétentieuse pour notre petite cité ». Bref, de tous ces verbiages, il ne resta bientôt qu'une satisfaction sans mélange et la génération actuelle en se plaisant à ouïr Molière ou Rossini en cette délicieuse bonbonnière se soucie fort peu des critiques d'autrefois.

La soirée d'inauguration fut un triomphe et pour les acteurs, chanteurs, danseurs, et pour le bâtiment lui-même. L'orchestre dirigé par M. Heinrich et composé de trente-cinq musiciens au nombre desquels, déjà, quelques amateurs Lausannois, débuta par l'ouverture du *Jubilé* de Weber, puis, l'excellent M. Monnet, que les succès du *Conteur* n'avaient point encore illustré et qui ne connaissait alors ni Favez ni Grognoz, lut un prologue en vers, « très lausannois, rempli d'allusions piquantes et de mots réussis ».

Cependant, le Comité du Théâtre désireux de présenter au public la machinerie de l'édifice avait préparé un apothéose de l'*Helvétie*, laquelle sous la forme traditionnelle d'une belle personne et dans l'attitude déjà oubliée de « la femme assise » — voir la monnaie du temps — étendait la main vers les montagnes comme pour bénir les drapeaux et les écussons des 22 cantons placés à ses pieds. Ajoutons que pendant ce tableau vivant l'orchestre joua le *Rufst du mein Vaterland*.

Après la note patriotique vient, — si j'ose ainsi parler — la note chorégraphique. — « Le tableau s'étant englouti dans le sol », la scène ne présentait plus qu'un magnifique jardin, au milieu duquel s'élançait une véritable fontaine d'eau jaillissante. L'orchestre exécuta une vive mélodie et l'on vit arriver deux théories de bergers et de bergères en miniatures, « vraie guirlande de fleurs vivantes, croissant et balançant en cadence leurs petites jambes gracieuses et leurs têtes de chérubins ». Ce ballet d'enfants est dirigé par M. Gerber.

Et comme il est traditionnel en notre bonne ville que dans toute fête littéraire la jeunesse académique — ce n'était point encore la jeunesse universitaire — prenne sa part du travail et sa part des honneurs, quelques scènes de l'*Avare* de Molière sont jouées par étudiants et amateurs. C'était pour ainsi dire, l'initiale prise de possession du théâtre par les jeunes qui depuis lors ont maintes fois recueilli sur cette scène des bravos mérités. N'est-ce pas Zofingue, Belles-lettres, Stella, Helvétia, Gymnastes, etc., etc. ?

Cependant, le morceau de résistance en cette première soirée dramatique et lyrique sur la scène nouvelle lausannoise fut la représentation du *Barbier de Séville* par la troupe du théâtre de Genève. Mais avant cette seconde partie le *Chœur d'hommes* de Lausanne qui, déjà, sous la direction du très regretté Hösli, moissonnait des lauriers lesquels fleurissent encore et portent de beaux fruits, chantait avec accompagnement d'orchestre l'*Hymne à l'Helvétie* du non moins regretté Rambert. Comme ces choses nous vieillissent et que de vides autour de nous — vides incombés — en ces soixante années !

Le *Barbier de Séville* fut parfait. L'excellent ténor Genevois fut un Almaviva exquis et Guillemos qui conquit, depuis lors, une réputation enviable enleva *Figaro* avec un brio entraînant. Bref, excellente soirée qui se termina fort tard et que nul ne trouva longue, mais, dit la *Gazette de Lausanne*, la route qui conduit du théâtre à la place St-François l'a été bien plus ; le public était presque obligé de chercher son chemin à tâton, car la parcimonie de l'administration du gaz avait déjà éteint la plupart des becs. Une autre fois, les spectateurs se muniront de lanternes.

Malgré un demi siècle écoulé, il serait difficile, à un point de vue, de s'écrire avec Racine : « Que les temps sont changés ».

Et, maintenant, à titre de souvenir et de document, et aussi, pour inciter à quelque reconnaissance envers les fondateurs du théâtre, voici les noms des citoyens auxquels ils la doivent, membres du premier comité: MM. de Loys, président; Auberjonois; Charrière-de Sévery (encore abon-